

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-  
contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025

ARRETE N° 24 210 900 138

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 26 février 2024 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en Expression - Communication, pour le département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de Saint-Denis :

- Hélène BREDA, en qualité de responsable de la formation,
- Tahar OUCHIHA, en qualité de représentant de la discipline,
- Claire BLANDIN, en qualité de représentante du comité d'experts section 71.

Fait à Villetaneuse, le 15 juillet 2024

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

Christophe FOUQUERÉ

